

Le dispositif des Emplois d'avenir La pré-qualification

La pré-qualification

Les jeunes en « emploi d'avenir » bénéficient d'un parcours individualisé intégrant remise à niveau ou acquisition de savoirs de base, adaptation au poste de travail, acquisition de nouvelles compétences, formation pré-qualifiante et formation qualifiante.

Un module proposé par le réseau

Afin de répondre à ces orientations, les CROS/CDOS/CTOS peuvent proposer un module de pré-qualification destiné aux jeunes nouveaux embauchés, néophytes sur le sujet.

Cette formation, pouvant entrer dans la catégorie des savoirs de base à acquérir, vise à faire appréhender aux jeunes en emploi d'avenir le cadre professionnel dans lequel ils seront amenés à évoluer : l'association sportive. Cette action est composée de 3 modules pouvant être animés en un seul bloc ou par séquences distinctes:

« Découverte de la vie associative »

- La notion d'association
- Les statuts et le règlement intérieur
- Les membres de l'association
- Les organes de l'association

« Organisation du sport en France »

- La filière Olympique
- La filière Sportive
- La filière Etat
- La filière Collectivités Territoriales
- Les entreprises privées

« Le projet associatif et la méthodologie de projet »

- Qu'est ce qu'un projet associatif ?
- La méthodologie de projet

N'hésitez pas à solliciter les CROS/CDOS et les CTOS de votre territoire pour la mise en place de cet outil.

